



REGLEMENT CONCOURS D'ARTS PLASTIQUES 2023 -2024

Le thème de cette nouvelle édition du festival du livre de jeunesse se dévoile sous l'intitulé « **Quel cirque !** ». L'invité d'honneur est l'auteur-illustrateur **Stéphane Barroux**. Après des études dans différentes écoles d'art et un début de carrière comme directeur artistique dans plusieurs agences publicitaires, **Barroux** s'installe au Canada, puis aux États-Unis, et y entame une brillante carrière d'illustrateur presse et jeunesse. Il travaille alors pour de nombreux magazines, comme le New-York times, le Washington Post, Forbes et publie plusieurs ouvrages pour enfants, notamment chez Vicking Penguin Putnam Books.

Animé par le goût des couleurs et de la fantaisie, **Barroux** travaille ses illustrations de manière traditionnelle, mélangeant linogravure, mine de plomb, acrylique...

<http://www.barroux.info/>

Article 1 : le thème

Les participants doivent présenter une affiche illustrant le thème :

Quel cirque !... Où est caché le renard ?

Celle-ci doit représenter une scène de cirque dans laquelle se cachera le renard, emblème de notre association.

Le thème du concours reprend l'un des principes mis en œuvre par Barroux le « cherche et trouve ». L'affiche sera donc un clin d'oeil à sa signature dans les ouvrages « Où est l'étoile de mer ? », « Où est l'éléphant ? » (L'école des loisirs).

Les ressources disponibles : une fiche pédagogique comportant des conseils à dispenser aux élèves sera mise en ligne sur le site internet du festival.

Le concours d'arts plastiques est proposé en partenariat avec la Région Académique Normandie.

Article 2 : les conditions de participation

Le concours est ouvert à toutes les classes du primaire, de la maternelle au Cm2, et à la classe de 6^{ème}. Plusieurs affiches peuvent être envoyées par classe. Elles doivent toutes être des œuvres collectives.

Article 3 : le cahier des charges

L'orientation : en portrait

Le format : une feuille de dimension A3 (29.7 X 42 cm)

La composition : les participants doivent reprendre les principes du « cherche et trouve » et représenter une scène de cirque dans laquelle se cache le renard, emblème de l'association « Lis-moi les mots ».

La note d'intention : inspiration, références iconographiques, techniques...
Elle doit être dactylographiée sur une feuille A4 pour être présentée lors des expositions.

Article 4 : le calendrier

- **La fiche pédagogique** (mise en ligne sur le [site internet du festival](#)) : **à partir du 18 septembre**
Elle comprend des ressources pour aider à la réalisation de l'affiche
- **La date limite d'inscription** : **29 septembre**
par mail uniquement à : mediation@lismoilesmots.fr
La date limite de retour des affiches : **24 octobre**
- par voie postale ou au siège de l'association (94 bis rue Saint Julien à Rouen, rive gauche)
- **La rencontre avec Barroux** : **du 6 au 9 novembre**
La remise du prix aura lieu le vendredi 10 novembre à 14h30 à la Halle aux toiles.

Article 5 : le jury

Le jury est présidé par un illustrateur professionnel. Il est composé des membres du festival et de la Région Académique Normandie.

Article 6 : la sélection

Les votes sont établis selon les critères de la grille d'évaluation suivante :

- Le respect du thème
- Le respect du cahier des charges
- La qualité de la typographie
- La qualité, le soin et l'esthétique apportés à la réalisation
- L'équilibre et l'harmonie de la composition
- L'originalité du traitement

Une sélection de 12 affiches est constituée, soit 4 pour chaque cycle. Parmi elles, une création lauréate est retenue pour chacun des cycles.

Article 7 : l'exposition des affiches

Les 12 créations « coups de cœur » sont exposées à la Halle aux Toiles durant le festival, du vendredi 10 au dimanche 12 novembre 2023. Ensuite, chaque établissement est encouragé à accueillir l'exposition pour une durée de 2 semaines minimum afin de valoriser le travail accompli par les élèves en classe.

Article 8 : les prix et la remise des prix

Pour chaque classe lauréate, une rencontre avec l'invité d'honneur Stéphane Barroux est proposée en amont du festival dans l'établissement. Un lot de livres est offert aux trois classes lauréates.

Article 9 : la restitution des créations

Les productions peuvent être récupérées une fois l'exposition dans les établissements participants du concours terminée.

Article 10 : les conditions particulières

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du règlement. Le festival du livre de jeunesse de Rouen se réserve le droit de publier les œuvres sur ses supports de communication (papier et numérique).

Fiche d'inscription au concours d'arts plastiques
A retourner avant le 29 septembre 2023 à l'adresse suivante :
mediation@festival-livre-rouen.fr

Coordonnées de l'enseignant

Nom, prénom :

Tél. Mail:

Coordonnées de l'établissement scolaire

Nom:.....

Adresse:.....

.....

.....

Tél. Mail:

Niveau de la classe:

A....., le.....

Signature du chef d'établissement/directeur d'école